

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Émilie Desaulniers, CPA, OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Sainte-Thérèse pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 2 juin 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	10
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	37
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	38
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	39
Situation financière par organismes	40
Charges par objets	41
Excédent (déficit) accumulé	42
Avantages sociaux futurs	46

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	55
Analyse des charges consolidées	67

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Thérèse

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers (ci-après « les états financiers ») de la Ville de Sainte-Thérèse (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Ville a comptabilisé un passif au titre d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations aux 31 décembre 2024 et 2023, à l'excédent accumulé aux 1^{er} janvier 2024 et 2023 et aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ou à d'autres postes des états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme le prédécesseur l'avait fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Observations – informations comparatives auditées retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 24 des états financiers, qui indique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ont été retraitées. Les états financiers de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (avant les ajustements effectués aux fins du retraitement de certaines informations comparatives décrits dans la note 24) ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états, en date du 3 juin 2024, une opinion avec réserve. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. ¹

Saint-Jérôme, le 2 juin 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A113000

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
				Redressé note 24
Revenus				
Taxes	1	49 078 400	50 252 805	47 121 009
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 479 800	2 486 221	2 873 725
Quotes-parts	3			
Transferts	4	2 792 216	7 565 852	5 925 072
Services rendus	5	8 103 135	8 942 827	7 580 197
Imposition de droits	6	2 945 500	5 054 611	1 866 941
Amendes et pénalités	7	2 050 560	1 810 801	1 849 237
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 068 796	1 730 043	2 125 270
Autres revenus	10	449 908	1 586 818	1 825 482
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	68 968 315	79 429 978	71 166 933
Charges				
Administration générale	14	9 672 077	8 616 666	8 852 925
Sécurité publique	15	16 340 000	17 881 085	16 117 257
Transport	16	16 001 728	15 308 277	15 383 043
Hygiène du milieu	17	14 296 780	13 523 448	14 661 438
Santé et bien-être	18	218 422	229 827	218 422
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 573 580	1 547 439	1 877 058
Loisirs et culture	20	11 329 285	11 409 102	10 596 343
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 600 956	2 455 717	2 423 037
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	72 032 828	70 971 561	70 129 523
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(3 064 513)	8 458 417	1 037 410
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		114 710 588	113 651 120
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		(482 869)	(460 811)
Solde redressé	28		114 227 719	113 190 309
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		122 686 136	114 227 719

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
			Redressé note 24
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	23 547 345	23 752 494
Débiteurs (note 5)	2	23 902 699	20 984 369
Prêts (note 6)	3	4 674 737	4 634 737
Placements de portefeuille (note 7)	4	25 380	21 710
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	242 284	
	8	52 392 445	49 393 310
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	14 530 612	10 919 342
Revenus reportés (note 11)	12	1 721 822	1 782 092
Dette à long terme (note 12)	13	80 027 404	79 533 471
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 926 950	1 492 099
Autres passifs (note 14)	15	449 009	427 628
	16	98 655 797	94 154 632
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(46 263 352)	(44 761 322)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	167 171 054	156 968 906
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	557 500	799 784
Stocks de fournitures	20	812 520	890 265
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	408 414	330 086
	23	168 949 488	158 989 041
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	122 686 136	114 227 719
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	122 686 136	114 227 719
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	122 686 136	114 227 719
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
				Redressé note 24
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(3 064 513)	8 458 417	1 037 410
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	34 472 466)(	19 008 495)(	13 596 546)
Produit de cession	3		75 521	64 453
Amortissement	4	7 910 890	8 755 902	8 704 662
(Gain) perte sur cession	5		(25 076)	(53 915)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(26 561 576)	(10 202 148)	(4 881 346)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		242 284	(450 000)
Variation des stocks de fournitures	10		77 745	(19 768)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(78 328)	(20 625)
	13		241 701	(490 393)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(29 626 089)	(1 502 030)	(4 334 329)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(44 761 322)	(40 019 728)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			(407 265)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(44 761 322)	(40 426 993)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(46 263 352)	(44 761 322)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	8 458 417	1 037 410
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	8 755 902	8 704 662
Autres			
▪ (Gain) Perte sur cession immo	3.1	(25 076)	(53 915)
▪ Prov. moins-value placement	3.2	607	5 353
▪ Réduction de valeur - Propriétés destinées à la revente	3.3	23 963	393 136
▪ Amortissement des frais reportés liés à la dette à long terme	3.4	174 905	179 710
	4	17 388 718	10 266 356
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(2 918 330)	1 087 437
Autres actifs financiers	6	(242 284)	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	3 632 651	1 171 557
Revenus reportés	8	(60 270)	(1 790 547)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	434 851	(61 130)
Propriétés destinées à la revente	10	218 321	(843 136)
Stocks de fournitures	11	77 745	(19 768)
Autres actifs non financiers	12	(78 328)	(20 625)
	13	18 453 074	9 790 144
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	19 008 495) (	13 596 546)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	75 521	64 453
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	(
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(18 932 974)	(13 532 093)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	47 661) (	47 622)
Remboursement ou cession	20	3 384	23 721
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	)	(
Cession	22		
	23	(44 277)	(23 901)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	17 065 135	11 538 280
Remboursement de la dette à long terme	25 (	16 559 242) (	15 918 465)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(186 865)	(144 676)
Autres			
▪	28.1		
	29	319 028	(4 524 861)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(205 149)	(8 290 711)
Solde déjà établi	31	23 752 494	32 043 205
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	23 752 494	32 043 205
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	23 547 345	23 752 494

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2024

2023

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée en vertu de la *Loi des cités et villes*.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers »), lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les partenariats.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

La Ville participe aux trois partenariats suivants dans les proportions indiquées:

- Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville: consolidation ligne par ligne à un taux de 33,76% pour les résultats et à un taux de 34,46% pour l'état de la situation financière;

- Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville: consolidation ligne par ligne à un taux de 56,41% pour les résultats et à un taux de 53,51% pour l'état de la situation financière;

- Régie Intermunicipale du Parc du Domaine Vert: consolidation ligne par ligne à un taux de 25,00% pour les résultats et à un taux de 25,00% pour l'état de la situation financière.

La Ville ne contrôle aucun organisme consistant en une entreprise municipale et ne participe à aucun partenariat de type commercial.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville et de ses partenariats est de présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

La Ville de Sainte-Thérèse a fait un prêt sans intérêt et sans échéance à la Corporation du Centre Culturel et Communautaire Thérèse-de-Blainville. Ce prêt est évalué au plus faible du coût et de sa valeur de recouvrement.

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise. Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

D) Passifs

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard des revenus reportés sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état consolidé des résultats lorsque les critères de constatation sont satisfaits et lorsque les charges ou les dépenses sont également comptabilisées.

Provision pour contestation d'évaluation

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant.

Les immobilisations corporelles sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Administration municipale

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Infrastructures (a)	de 15 à 40 ans
Bâtiments (b)	de 15 à 40 ans
Véhicules	de 10 à 20 ans
Ameublement & équipement de bureau	de 5 à 10 ans
Machinerie, outillage & équipement divers	de 10 à 20 ans

Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville

Véhicules	5 et 15 ans
Ameublement et équipement de bureau	4 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5, 7, 10 et 15 ans
Améliorations locatives	Durée restante de l'entente

Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville

Infrastructures	40 ans
Ameublement et équipement de bureau	10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 et 10 ans

Régie Intermunicipale du Parc du Domaine-Vert

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Bâtiments	40 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 ans
Véhicules	10 ans
Infrastructures du parc	10 et 20 ans

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des infrastructures sont amortis sur une période de 10 ans.

(b) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une période de 8 à 11 ans.

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à un tel actif est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville et ses partenariats bénéficieront au cours des prochains exercices financiers.

Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville et ses partenariats bénéficieront des services acquis.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers consolidés.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur marchande de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

F) Revenus

Constatation des revenus

Taxes et compensations tenant lieu de taxes

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Transferts

Les revenus de transferts sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Ville considère que les revenus de transferts sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

Services rendus

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Imposition de droits

Les droits de mutation immobilières sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits. Les permis sont constatés progressivement lorsque le contrôle des avantages associés aux biens ou services passe au payeur.

Amendes et pénalités

À compter de 2024, les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées au moment où l'amende est officiellement acquise, c'est-à-dire lorsqu'un plaidoyer de culpabilité est signifié, lorsque le délai de contestation est échu ou lorsqu'un jugement de la cour devient exécutoire. Avant 2024, les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée étaient constatées lors de l'émission des contraventions.

Autres revenus

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu des opérations ou les faits dont ils découlent, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

G) Avantages sociaux futurs

Régime de retraite à cotisations déterminées

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Régime de retraite à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs à partir des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode de la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Avantages sociaux futurs (Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville)

- pour le coût relié aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants.
- à titre de mesure d'allègement pour le coût relié aux services passés découlant du rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités aux sens de la Loi RRSB : sur une durée équivalente au financement de ce déficit additionnel (15 ans à compter de l'année 2025).

Financement à long terme des activités de fonctionnement (Administration municipale et Régie intermunicipale d'assainissement des eaux Sainte-Thérèse et Blainville)

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.
- part des frais d'émission de la dette à long terme financés à long terme et inscrits à titre de frais reportés, qui n'a pas encore été imputée aux activités de fonctionnement; ces frais reportés sont amortis et passés en charges sur la durée de la dette correspondante.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et les placements de portefeuille non constitués de fonds communs cotés sur un marché actif sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes municipales et tenant lieu de taxes, des droits de mutations et des amendes et pénalités à recevoir sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créiteurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer, des dépôts et retenues de garantie, de la provision pour contestations d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Les frais d'émission et les frais de refinancement liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement.

Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme présenté en réduction de la dette à long terme.

J) Autres éléments

Estimations comptables:

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie des immobilisations, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la valeur de remplacement des stocks, les provisions à l'égard des contestations d'évaluation, des réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs et celles liées aux obligations de mise hors service des immobilisations.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Revenus

Au cours de l'exercice, la municipalité a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la municipalité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la municipalité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la municipalité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la municipalité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023, ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	23 547 345	23 752 494
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	23 547 345	23 752 494
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)(	)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	23 547 345	23 752 494
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	19 367 200	16 224 590
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	8 373 327	8 319 649

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent au fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels, à l'excédent de fonctionnement affecté et aux réserves financières et fonds réservés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	3 461 501	2 518 198
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	13 492 315	10 738 105
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 153 389	3 534 599
Organismes municipaux	13	3 902 458	2 236 297
Autres			
▪ Droits de mutation	14.1	634 544	553 756
▪ Entreprises, individus	14.2	1 258 492	1 403 414
	15	23 902 699	20 984 369
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	7 271 395	8 043 528
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18	86 680	161 880
Autres tiers	19		
	20	7 358 075	8 205 408
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	738 258	775 380
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	6 192 265	6 213 254
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	8 276	
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 358 525	1 485 378
Autres ministères/organismes	26	5 933 249	3 039 473
	27	13 492 315	10 738 105

Note**6. Prêts**

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ CCCTB	30.1	4 674 737	4 634 737
	31	4 674 737	4 634 737
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	25 380	21 710
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	25 380	21 710
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	242 284	
Autres			
▪	41.1		
	42	242 284	

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose de facilités de crédit autorisées d'un montant total de 5 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (5,45% en 2024, 7,20% en 2023), renouvelable annuellement et sans garantie.

La Régie de police bénéficie d'un prêt à demande renouvelable d'un montant de 2 000 000 \$ portant intérêt sur avances au taux de base de l'institution financière moins 0.5% (4,95%, 6,70% en 2023). Ce prêt ne comporte aucune garantie. De plus, une facilité de crédit d'un montant de 50 000 \$ est aussi disponible. Ces facilités de crédit sont renouvelables une fois l'an pour une période de douze mois sur la base des états financiers audités de l'exercice.

Finalement, la Régie d'assainissement dispose d'une marge de crédit de 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (5,45%, 7,20% en 2023). Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, ces emprunts temporaires sont inutilisés.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	7 464 038	3 841 240
Salaires et avantages sociaux	44	3 581 308	4 635 525
Dépôts et retenues de garantie	45	2 655 117	1 691 222
Provision pour contestations d'évaluation	46	239 007	143 188
Autres			
▪ Intérêts courus dette LT	47.1	509 430	487 846
▪ Gouvernement et organismes municipaux	47.2		2 749
▪ Autres courus et passifs	47.3	81 712	117 572
	48	14 530 612	10 919 342

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	388 141	383 189
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		26 299
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Divers	54.1		120 785
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	602 896	459 504
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Subvention et autres	62.1	721 690	784 275
▪ Dépôt de réservation	62.2	9 095	7 850
▪ Dû vélo de montagne	62.3		190
	63	1 721 822	1 782 092

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,00	5,65	2025	2029	64	80 501 842	79 995 949
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	80 501 842	79 995 949
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(474 438)	(462 478)
					72	80 027 404	79 533 471

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73		22 323 844			22 323 844
2026	74		20 634 802			20 634 802
2027	75		16 458 161			16 458 161
2028	76		9 452 245			9 452 245
2029	77		10 478 632			10 478 632
2030 et plus	78		1 154 158			1 154 158
	79		80 501 842			80 501 842
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		80 501 842			80 501 842

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(1 926 950)	(1 492 099)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	(1 926 950)	(1 492 099)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 866 848	2 462 346
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	4 508	4 155
Régimes de retraite des élus municipaux	89	113 907	118 737
	90	2 985 263	2 585 238

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	449 009	427 628
Autres			
▪	93.1		
	94	449 009	427 628
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	427 628	407 265
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98	21 381	20 363
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	449 009	427 628

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments.

Principales hypothèses utilisées concernant le désamiantage des bâtiments :

La municipalité possède des bâtiments qui contiennent de l'amiante, et par conséquent, la municipalité est légalement tenue d'effectuer des activités de décontamination lors de la rénovation ou de la démolition de ces bâtiments. Les activités de décontamination comprennent la manipulation et l'élimination de l'amiante d'une manière prescrite lorsqu'il est perturbé. Les flux de trésorerie futurs non actualisés attendus représentent un coût de décontamination en 2024 de 602 835 \$. Le passif total estimé de 449 009 \$ (2023 - 427 628 \$) est basé sur la somme des flux de trésorerie futurs actualisés pour les activités de décontamination en utilisant un taux d'actualisation de 5% sur une période variant de 8 à 11 ans et en supposant une inflation annuelle de 2%.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	41 503 068	1 293 157		42 796 225
Eaux usées	102	63 404 262		(72 108)	63 476 370
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	58 437 765	2 305 993		60 743 758
Autres					
▪ Autres	104.1	36 234 213	852 879		37 087 092
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	39 634 957	358 000		39 992 957
Améliorations locatives	107	157 257	509	149 385	8 381
Véhicules	108	11 167 431	1 231 457	529 027	11 869 861
Ameublement et équipement de bureau	109	3 378 212	331 251	57 259	3 652 204
Machinerie, outillage et équipement divers	110	13 171 859	1 062 257	99 691	14 134 425
Terrains	111	6 703 954		(2 522)	6 706 476
Autres	112	28 341			28 341
	113	273 821 319	7 435 503	760 732	280 496 090
Immobilisations en cours	114	1 707 953	11 572 992	3 453	13 277 492
	115	275 529 272	19 008 495	764 185	293 773 582

AMORTISSEMENT CUMULÉ

Infrastructures					
Eau potable	116	13 125 620	1 044 246		14 169 866
Eaux usées	117	32 280 090	1 592 793		33 872 883
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	26 893 791	2 056 636		28 950 427
Autres					
▪ Autres	119.1	13 538 032	1 326 487		14 864 519
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	15 626 811	1 139 138		16 765 949
Améliorations locatives	122	150 174	843	149 385	1 632
Véhicules	123	6 589 317	566 149	464 284	6 691 182
Ameublement et équipement de bureau	124	2 332 345	404 668	43 785	2 693 228
Machinerie, outillage et équipement divers	125	7 995 850	624 942	56 286	8 564 506
Autres	126	28 336			28 336
	127	118 560 366	8 755 902	713 740	126 602 528
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	156 968 906			167 171 054

Biens loués en vertu de contrats
de location-acquisition inclus
dans les immobilisations corporelles

Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	799 784	799 784
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135	799 784	799 784
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	242 284	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	557 500	799 784

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Divers	143.1	408 414	330 086
Autres			
▪	144.1		
	145	408 414	330 086

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée en vertu de contrats de déneigement, d'évaluation foncière, de disposition des matières résiduelles et autres engagements échéant en 2029 pour une somme totale de 26 660 200 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu de ces contrats se détaillent comme suit:

2025:	20 205 649 \$
2026:	2 513 854 \$
2027:	1 785 678 \$
2028:	1 168 651 \$
2029:	986 368 \$

De plus, la quote-part de la Ville relativement aux engagements des partenariats est la suivante:

Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2025	290 575 \$
2026	289 317 \$
2027	288 246 \$
2028	287 500 \$
2029	913 959 \$

Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville

2025	193 669 \$
2026	181 410 \$
2027	182 471 \$
2028	95 385 \$
2029	52 089 \$

20. Droits contractuels

La Ville a conclu des baux de location échéant en 2030 pour une somme totale de 2 905 501 \$. Les droits contractuels découlant de ces ententes au cours des 5 prochains exercices se détaillent comme suit :

2025 :	1 414 641 \$
2026 :	844 948 \$
2027 :	416 181 \$
2028 :	154 299 \$
2029 :	65 116 \$

Pour les exercices financiers 2025 à 2028, les droits contractuels relatifs aux paiements de transfert découlant d'ententes intervenues avec le gouvernement du Québec sont estimés à 3 722 580 \$ et avec le gouvernement du Canada sont estimés à 5 029 669 \$.

Dans le cadre de ses opérations, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville a signé une entente de services d'un centre d'appels et de répartition secondaire incendie. Cette entente a été renouvelée en 2023 pour une période de 10 ans. La quote-part de la Ville relativement à ces droits contractuels est la suivante pour les 5 prochaines années:

2025	130 691 \$
2026	134 611 \$
2027	138 649 \$
2028	142 809 \$
2029	738 626 \$

Dans le cadre de ses opérations, la Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert a conclu des accords à long terme échéant jusqu'en 2073 donnant lieu à des droits contractuels. La quote-part de la Ville relativement à ces droits contractuels est la suivante pour les 5 prochaines années:

2025	99 396 \$
2026	101 322 \$
2027	19 907 \$
2028	20 242 \$
2029	18 220 \$

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) Cautionnements et garanties

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
			2024	2023
Emprunts temporaires				
▪ Emprunt hypothécaire de la CCCTB	146.1	989 000	809 865	713 061
	147	989 000	809 865	713 061
Dettes à long terme				
▪	148.1			
	149			
	150	989 000	809 865	713 061

S.O

B) Auto-assurance

S.O

C) PoursuitesAdministration municipale

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à diverses actions et réclamations. La Ville conteste le bien fondé des réclamations en cours et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influeront pas de façon sensible sur la situation financière. Il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville

Le 20 novembre 2023, un débordement a eu lieu lors d'une panne planifiée de Hydro-Québec. Suite à cet événement, 5 réclamations de citoyens de la Ville de Sainte-Thérèse ont été reçues aux bureaux de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville. Des dossiers ont été ouverts aux diverses firmes d'assurances. Aucun montant n'est encore réclamé par contre, une franchise de 10 000 \$ pour 3 des réclamation est à prévoir (un montant de 10 000 \$ par réclamation pour un refoulement d'égout selon le contrat d'assurances en vigueur) et 2 au montant de 7 500 \$ chacune (15 000 \$) pour un montant total de 45 000 \$. Un montant de 45 000 \$ a été comptabilisé dans les comptes à payer pour ces franchises en 2023. Au 31 décembre 2024, aucune facture n'a encore été réclamée à ce sujet.

D) AutresAdministration municipale

La Ville possède un site d'enfouissement qui sera éventuellement fermé. La fermeture du site d'enfouissement pourrait nécessiter des mesures de décontamination ou d'atténuation et la Ville a émis une lettre de garantie de 100 000 \$ en faveur du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques à cette fin. Le coût de ces mesures d'atténuation ne peut actuellement faire l'objet d'une estimation précise. Ainsi, aucun montant n'a été provisionné aux états financiers.

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville**Griefs**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Des avis de griefs alléguant le non-respect de la convention collective ont été déposés par la Fraternité des policiers et policières de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ou le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4708 pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs syndicaux, la dépense sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) (la Loi) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévus par cette Loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même Loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement était donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers, maintenant ainsi les conclusions du jugement de première instance. Les parties peuvent demander une autorisation d'appel auprès du registraire de la Cour suprême du Canada. Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a rejeté les demandes des parties mettant un terme aux contestations de la loi.

Comme les dispositions de la Loi RRSM permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu. Elle ne visera toutefois que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017.

La régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville s'était prévaluée de la suspension de l'indexation pour les participants retraités dans le cadre de la Loi RRSM. Considérant qu'il s'agit d'une révision d'estimation comptable, l'incidence de la suspension a été reconnue aux résultats pour un montant total de 2 400 000 \$ (part de la ville : 810 240 \$). Cette estimation pourrait devoir être révisée à la lumière de nouvelles informations disponibles.

Dans un jugement rendu le 28 mars 2025, la Cour supérieure confirme que les retraités, dont l'indexation de la rente avait été suspendue, ont droit au paiement des intérêts et de l'indemnité additionnelle depuis le 1er janvier 2017. À la date de mise au point définitive des états financiers, le montant n'a pas été déterminé.

Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville

Au cours de l'exercice 2023, le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement d'emprunt de 36 200 000 \$ pour financer les travaux de mise aux normes et de l'augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration. Au 31 décembre 2024, quelques mandats d'honoraires professionnels en lien avec ces travaux étaient en cours. Selon l'échéancier prévu, les travaux d'envergure se dérouleront du mois de mai 2026 au mois d'août 2027.

22. Actifs éventuels

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S/O

24. Redressement aux exercices antérieursAdministration municipale

Considérant que les ententes de transfert sont satisfaites, la mesure d'allègement fiscal relative à l'appariement fiscal pour revenus de transfert ne s'applique pas à la Ville. Les chiffres des états financiers consolidés de l'exercice antérieur ont été retraités pour tenir compte de la correction de cette erreur. Ainsi, l'application de ce redressement a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants pour l'exercice terminant le 31 décembre 2023 :

Excédent (déficit) de fonctionnement a des fins fiscales

Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	31 410 \$
---	-----------

État de la situation financière

Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(224 660 \$)
---	--------------

Excédent (déficit) accumulé	224 660 \$
-----------------------------	------------

Au cours de l'année, la Ville a adopté les exigences du chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations* (OMHS) du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Conformément aux exigences du chapitre SP 3280, l'organisme municipal comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipal qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux exigences, l'organisme municipal doit comptabiliser un passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipal à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application rétroactive modifiée avec retraitement des montants comparatifs de la période précédente.

Ainsi, l'application de ce redressement a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants pour l'exercice terminant le 31 décembre 2023 :

État des résultats

Amortissement des immobilisations	1 695 \$
-----------------------------------	----------

Frais de financement	20 363 \$
----------------------	-----------

Excédent (déficit) de fonctionnement a des fins fiscales

Amortissement des immobilisations	1 695 \$
-----------------------------------	----------

État de la situation financière

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Immobilisations corporelles	19 091 \$
Passif OMHS	(427 628 \$)
Excédent (déficit) accumulé	(408 537 \$)

Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville

En 2022, lors du transfert du dépôt des neiges usées à la Ville de Blainville, une immobilisation dont la valeur au nette était de 139 383 \$ (part de la Ville : 74 332 \$) n'a pas été retirée. Au 31 décembre 2024, un redressement aux exercices antérieurs a été effectué dans les immobilisations afin de rectifier la situation. Cela a eu pour effet de diminuer la valeur initiale de 178 324 \$ (part de la Ville : 95 099 \$), l'amortissement cumulé de 38 941 \$ (part de la Ville : 20 767 \$) et l'excédent (déficit) cumulé de 74 332 \$.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, incluant la part qui lui revient dans les budgets des partenariats auxquels la Ville participe, après élimination des opérations réciproques.

Les partenariats ont été consolidés selon les pourcentages de quotes-parts apparaissant dans leurs budgets 2024 respectifs. Ces quotes-parts budgétées étaient les suivantes:

Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville	33,76%
Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville	53,36%
Régie Intermunicipale du Parc du Domaine Vert	25,00%

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation), aux prêts, aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les droits de mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	1 795 678	1 571 115
En souffrance :		
de 31 à 60 jours	104 106	427 266
de 61 à 90 jours	207 054	148 841
plus de 91 jours	3 538 576	2 536 610
	5 645 414	4 683 832
Moins la provision pour créances douteuses	(738 258)	(775 380)
	4 907 156	3 908 452

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	775 380
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	- 37 122
Montants recouvrés	(0)
Solde à la fin	738 258

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La provision pour créances douteuses déduite des débiteurs se détaille comme suit :

	2024	2023
Autres	189 014	180 071
Amendes	498 473	547 622
Taxes	50 771	47 687
Total	738 258	775 380

Prêts

Le solde des prêts présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-values est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	—	—	—	—	—
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	13 971 182	—	—	50 000	14 021 182
Intérêts courus à payer	509 430	—	—	—	509 430
Dettes	9 254 839	27 254 817	15 478 152	59 829 506	111 817 314
	23 735 451	27 254 817	15 478 152	59 879 506	126 347 926

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	–	–	–	–	–
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	10 381 496	–	–	50 000	10 431 496
Intérêts courus à payer	487 847	–	–	–	487 847
Dettes	9 516 785	26 450 946	15 561 290	58 856 220	110 385 240
	20 386 128	26 450 946	15 561 290	58 906 220	121 304 583

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix courant. Le risque de marché comprend la risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois. La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

31 décembre 2024			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	23 547 345	23 547 345
Prêts	—	—	—
Placements de portefeuille	—	—	—
Passifs financiers			
Emprunts	—	—	—
Dettes	80 501 842	—	80 501 842

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	23 752 494	23 752 494
Prêts	—	—	—
Placements de portefeuille	—	—	—
Passifs financiers			
Emprunts	—	—	—
Dettes	79 995 949	—	79 995 949

27. Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

28. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 2 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
		Redressé note 24					
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	47 121 009	49 078 400	50 252 805			50 252 805
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 873 725	2 479 800	2 486 221			2 486 221
Quotes-parts	3					10 161 823	
Transferts	4	1 985 486	2 605 800	3 604 072		277 596	3 881 668
Services rendus	5	6 626 307	7 054 500	7 937 740		1 165 280	8 942 827
Imposition de droits	6	1 866 941	2 945 500	5 054 611			5 054 611
Amendes et pénalités	7	899 965	1 004 000	881 238		929 563	1 810 801
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	1 931 686	1 001 000	1 541 261		188 782	1 730 043
Autres revenus	10	527 623	331 410	300 672		195 869	499 993
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	63 832 742	66 500 410	72 058 620		12 918 913	74 658 969
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	3 754 460		3 684 184			3 684 184
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	1 289 083		1 086 825			1 086 825
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19	(23 518)		(41 049)			
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	5 020 025		4 729 960			4 771 009
	22	68 852 767	66 500 410	76 788 580		12 918 913	79 429 978
Charges							
Administration générale	23	8 244 893	9 216 979	8 019 212	597 454		8 616 666
Sécurité publique	24	13 751 818	14 046 038	14 517 906	448 695	10 705 203	17 881 085
Transport	25	12 229 954	12 999 629	12 173 604	3 134 673		15 308 277
Hygiène du milieu	26	11 647 524	12 360 277	11 968 950	2 290 899	1 596 365	13 523 448
Santé et bien-être	27	218 422	218 422	229 827			229 827
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 866 476	1 558 280	1 539 417	8 022		1 547 439
Loisirs et culture	29	8 667 944	9 543 611	9 525 644	1 364 560	717 429	11 409 102
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	2 307 498	2 473 304	2 254 785		200 932	2 455 717
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	7 818 795	7 373 500	7 844 303 (	7 844 303)		
	34	66 753 324	69 790 040	68 073 648		13 219 929	70 971 561
Excédent (déficit) lié aux activités	35	2 099 443	(3 289 630)	8 714 932		(301 016)	8 458 417

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
		Redressé note 24				
Excédent (déficit) lié aux activités	1	2 099 443	(3 289 630)	8 714 932	(301 016)	8 458 417
Moins : revenus d'investissement	2	(5 020 025)	()	(4 729 960)	()	(4 771 009)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(2 920 582)	(3 289 630)	3 984 972	(301 016)	3 687 408
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	7 818 795	7 373 500	7 844 303	911 599	8 755 902
Produit de cession	5	49 244		65 410	10 111	75 521
(Gain) perte sur cession	6	(38 709)		54 646	(79 722)	(25 076)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	7 829 330	7 373 500	7 964 359	841 988	8 806 347
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10	393 136		23 963		23 963
	11	393 136		23 963		23 963
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	23 721			3 384	3 384
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				607	607
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	23 721			3 991	3 991
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				101 215	101 215
Remboursement de la dette à long terme	17	(6 489 011)	(6 361 573)	(7 007 546)	(331 029)	(7 338 575)
	18	(6 489 011)	(6 361 573)	(7 007 546)	(229 814)	(7 237 360)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(64 752)	()	(197 595)	(52 815)	(250 410)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	1 010 914	796 390	225 776	180 281	406 057
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 841 887	1 589 700	2 149 634	135 725	2 285 359
Réserves financières et fonds réservés	22	59 713	(106 100)	(22 194)	(1 090 273)	(1 112 467)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	42 990	(2 287)	31 491	721 903	753 394
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	2 890 752	2 277 703	2 187 112	(105 179)	2 081 933
	26	4 647 928	3 289 630	3 167 888	510 986	3 678 874
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 727 346		7 152 860	209 970	7 366 282

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	5 020 025	4 729 960		4 771 009
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	191 676)(	467 621)(	) (	467 621)
Sécurité publique	3 (	142 122)(	1 614 363)(	277 427)(	1 891 790)
Transport	4 (	3 923 956)(	5 401 731)(	) (	5 401 731)
Hygiène du milieu	5 (	7 188 495)(	5 313 288)(	67 680)(	5 380 968)
Santé et bien-être	6 (	) (	) (	) (	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	) (	63 034)(	) (	63 034)
Loisirs et culture	8 (	1 695 660)(	5 789 930)(	13 421)(	5 803 351)
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) (	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	) (	) (	) (	)
	11 (	13 141 909)(	18 649 967)(	358 528)(	19 008 495)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	843 136)(	23 963)(	) (	23 963)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	16 483)(	(1 049))(	7 661)(	47 661)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	3 220 819	7 344 173		7 344 173
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	64 752	197 595	52 815	250 410
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 352 878	106 972		106 972
Excédent de fonctionnement affecté	17		127 415	4 835	132 250
Réserves financières et fonds réservés	18	482 313	881 048	178 278	1 059 326
	19	1 899 943	1 313 030	235 928	1 548 958
	20	(8 880 766)	(10 015 678)	(130 261)	(10 186 988)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(3 860 741)	(5 285 718)	(130 261)	(5 415 979)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023		2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
		Redressé note 24			
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	21 009 816	19 702 702	3 844 643	23 547 345
Débiteurs (note 5)	2	20 188 065	23 247 895	804 796	23 902 699
Prêts (note 6)	3	4 634 737	4 674 737		4 674 737
Placements de portefeuille (note 7)	4			25 380	25 380
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	600 422	559 373		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7		242 284		242 284
	8	46 433 040	48 426 991	4 674 819	52 392 445
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	9 032 425	13 300 771	1 379 833	14 530 612
Revenus reportés (note 11)	12	1 507 831	1 712 219	9 603	1 721 822
Dettes à long terme (note 12)	13	77 988 682	77 473 362	2 554 042	80 027 404
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 305 400	1 052 700	874 250	1 926 950
Autres passifs (note 14)	15	427 628	449 009		449 009
	16	90 261 966	93 988 061	4 817 728	98 655 797
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(43 828 926)	(45 561 070)	(142 909)	(46 263 352)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	146 041 327	156 726 935	10 444 119	167 171 054
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	799 784	557 500		557 500
Stocks de fournitures	20	890 265	812 520		812 520
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	240 301	321 798	86 616	408 414
	23	147 971 677	158 418 753	10 530 735	168 949 488
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	8 685 175	10 423 075	743 410	11 166 485
Excédent de fonctionnement affecté	25	10 068 851	12 077 999	362 106	12 440 105
Réserves financières et fonds réservés	26	2 365 363	2 302 525	2 902 749	5 205 274
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	) (	) (	3 161 108) (	3 161 108)
Financement des investissements en cours	28	1 151 654	(4 134 064)	(527 420)	(4 661 484)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	81 871 708	92 188 148	10 068 089	101 696 864
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	104 142 751	112 857 683	10 387 826	122 686 136
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Redressé note 24					
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	19 711 295	19 572 710	26 789 537	24 466 784
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	5 187 215	4 469 001	6 899 863	6 342 301
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	401 868	649 261	872 534	780 915
Autres biens et services	8	19 617 016	18 361 799	20 329 962	22 010 922
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 412 018	2 087 876	2 194 744	1 976 959
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11		211 118	211 451	232 309
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	61 286	(44 209)	49 522	213 769
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	13 471 545	13 508 066	3 346 243	3 219 041
Transferts	15				
Autres	16	588 429	674 037	674 037	616 049
Autres					
Transferts	17	221 432	108 327	108 327	255 326
Autres	18	409 193	304 072	351 358	331 714
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	7 373 500	7 844 303	8 755 902	8 704 662
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Autres	21.1	335 243	327 287	388 081	978 772
	22	69 790 040	68 073 648	70 971 561	70 129 523

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	11 166 485	9 722 903
Excédent de fonctionnement affecté	2	12 440 105	10 188 797
Réserves financières et fonds réservés	3	5 205 274	4 277 110
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	3 161 108)(	2 398 542)
Financement des investissements en cours	5	(4 661 484)	751 041
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	101 696 864	91 686 410
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	122 686 136	114 227 719

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	10 423 075	8 685 175
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	743 410	1 037 728
	11	11 166 485	9 722 903

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Stationnement	12.1	94 850	94 850
▪ Équilibrage budgétaire subséquente	12.2	431 675	2 372 540
▪ Transport en commun	12.3	1 118 773	1 118 773
▪ Subventions et programmes	12.4	57 097	55 440
▪ Remboursement anticipé de la dette	12.5	250 000	111 600
▪ Projets spéciaux	12.6	5 000 000	5 000 000
▪ Diverses affectations	12.7	484 849	404 288
▪ Vidange des boues	12.8	911 360	911 360
▪ Projets d'acquisition	12.9	1 948 800	
▪ Changements climatiques	12.10	1 596 000	
▪ Engagements fermes 2024 livrés début 2025	12.11	184 595	
	13	12 077 999	10 068 851
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ RIPTB	14.1	291 564	116 493
▪ RIAESTB	14.2	70 542	3 453
	15	362 106	119 946
	16	12 440 105	10 188 797

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪ RIAESTB	19.1	2 780 993	1 690 048
	20	2 780 993	1 690 048
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	1 288 075	1 474 382
Organismes contrôlés et partenariats	22	38 156	198 290
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	177 228	177 228
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26	83 600	23 409
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29		
Autres			
▪ Fonds de revitalisation	30.1	617 762	572 484
▪ Fonds de l'arbre	30.2	53 054	32 067
▪ Élections	30.3	166 406	109 202
	31	2 424 281	2 587 062
	32	5 205 274	4 277 110

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(	)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	50 312)(	76 267)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(	)
Autres	37 (	958 677)(	141 146)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(	)
	39 (	1 008 989)(	217 413)
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	)(	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(	)
Autres			
▪	43.1 (	)(	)
	44 (	1 008 989)(	217 413)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	45 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(	)
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	47 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(	)
Autres			
▪	49.1 (	)(	)
	50 (	)(	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(	)
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	(17 043))(	(48 535))
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(	)
Autres			
▪	55.1 (	)(	)
	56 (	(17 043))(	(48 535))
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	57	(2 169 162)	(2 229 664)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60		
Autres			
▪	61.1		
	62	(2 169 162)	(2 229 664)
	63 (	3 161 108)(	2 398 542)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	6 798 722	7 467 922
Investissements à financer	65 (	11 460 206)(	6 716 881)
	66	(4 661 484)	751 041
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	167 171 054	156 968 906
Propriétés destinées à la revente	68	799 784	799 784
Prêts	69	4 674 737	4 634 737
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	25 380	21 710
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	172 670 955	162 425 137
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	172 670 955	162 425 137
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (	80 027 404)(	79 533 471)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	474 438)(	462 478)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	7 358 075	8 205 408
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	2 152 119	1 002 764
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	17 557	49 050
	80 (	70 974 091)(	70 738 727)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	)(	)
	82 (	70 974 091)(	70 738 727)
	83	101 696 864	91 686 410

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Administration municipale

Le Régime de retraite des employés municipaux de la Ville de Sainte-Thérèse est un régime à prestations déterminées. La rente est calculée en fonction de l'âge, du salaire carrière, du salaire carrière indexé ou du salaire final et des années de services reconnus. Les années de services reconnus se terminent le 31 décembre 2013 pour les employés cadres.

L'admissibilité à participer au régime survient à la première des éventualités suivantes : le 1er janvier suivant la date où plus de 700 heures sont complétées ou le 1er janvier suivant la date où la rémunération gagnée est égale ou supérieure à 35 % du maximum des gains admissibles. Nonobstant ce qui précède, un employé peut, selon les critères de l'employeur, être admissible plus rapidement. Les employés cadres ne sont plus admissibles à adhérer à ce régime de retraite depuis le 1er janvier 2014.

La date normale de retraite est le premier jour du mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date où un participant atteint son 65e anniversaire de naissance. Cependant, un participant peut être admissible à une retraite anticipée au cours des 10 années précédant sa date normale de retraite. Si un participant choisit de demeurer au service de l'employeur après la date normale de la retraite, le paiement de sa rente doit commencer au plus tard le dernier jour de l'année civile où le participant atteint son 71e anniversaire de naissance.

Le dernier rapport sur l'évaluation actuarielle complète a été effectué en date du 31 décembre 2020.

Le Régime de retraite des employés cadres de la Ville de Sainte-Thérèse est un régime à prestations déterminées mis en place rétroactivement en date du 1er janvier 2014 pour les employés cadres. Le service des employés cadres est crédité dans ce régime à compter du 1er janvier 2014. La rente est calculée en fonction de l'âge, du salaire final et des années de services reconnus à compter du 1er janvier 2014.

L'admissibilité à participer au régime survient à la première des éventualités suivantes : le 1er janvier suivant la date où plus de 700 heures sont complétées ou le 1er janvier suivant la date où la rémunération gagnée est égale ou supérieure à 35 % du maximum des gains admissibles. Nonobstant ce qui précède, un employé peut, selon les critères de l'employeur, être admissible plus rapidement.

La date normale de retraite est le premier jour du mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date où un participant atteint son 65e anniversaire de naissance. Cependant, un participant peut être admissible à une retraite anticipée au cours des 10 années précédant sa date normale de retraite. Si un participant choisit de demeurer au service de l'employeur après la date normale de la retraite, le paiement de sa rente doit commencer au plus tard le dernier jour de l'année civile où le participant atteint son 71e anniversaire de naissance.

Le dernier rapport sur l'évaluation actuarielle a été effectué en date du 31 décembre 2022.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Ville de Sainte-Thérèse est également le promoteur de trois Régimes supplémentaires de retraite.

Au 1er janvier 1966 au 31 décembre 1985, les salariés de la Ville de Sainte-Thérèse ont participé au Régime de rentes régi par la Police collective numéro 107 (A) F.P. de La Solidarité, compagnie d'assurance sur la vie. Cette rente est payable directement aux participants à compter de l'âge de 65 ans par la compagnie d'assurance. La Ville de Sainte-Thérèse verse la rente aux participants entre la date de retraite sans réduction, si l'employé est à la retraite, et l'âge de 65 ans. Le premier régime supplémentaire concerne les rentes actuellement en paiement et le deuxième régime supplémentaire concerne les rentes qui seront payables à la retraite des employés. Le troisième régime supplémentaire a été mis en place suite à la retraite anticipée de certains participants le 31 décembre 2003 avant d'atteindre l'âge de 60 ans. La Ville effectue un versement de rente équivalant à la réduction actuarielle pour la prise de retraite anticipée à ces participants.

Les régimes supplémentaires ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle sur base comptable en date du 31 décembre 2023.

Depuis la sanction de la Loi RRSMD le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés. Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a confirmé le jugement du 9 juillet 2020 du juge Benoît Moulin de la Cour supérieure qui avait déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi, mais avait déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour Suprême du Québec accepte d'entendre la cause et d'y rendre son jugement.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2023. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie, car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville est un régime à prestations déterminées. La rente est calculée en fonction de l'âge, du salaire final et des années de services reconnus.

L'admissibilité à participer au régime survient à la première des éventualités suivantes : 6 mois de services continus ou l'obtention du statut d'employé régulier, le 1er janvier suivant la date où plus de 700 heures sont complétées, le 1er janvier suivant la date où la rémunération gagnée est égale ou supérieure à 35 % du maximum des gains admissibles.

L'âge de la retraite normale est 65 ans. La date de la retraite normale est le premier jour du mois coïncidant avec ou suivant le 65e anniversaire de naissance. Cependant, un participant peut être admissible à une retraite anticipée au cours des 10 années précédant sa date normale de retraite.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Concernant le passif éventuel relativement à la loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, se référer à la note 21.

		2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(1 492 099)	(1 553 229)
Charge de l'exercice	4 (	2 866 848)(	2 462 346)
Cotisations versées par l'employeur	5	2 431 997	2 523 476
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(1 926 950)	(1 492 099)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	97 027 017	88 042 439
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	98 579 108)(	90 214 833)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(1 552 091)	(2 172 394)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(374 859)	680 295
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(1 926 950)	(1 492 099)
Provision pour moins-value	12 (	)(	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(1 926 950)	(1 492 099)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	4	4
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	97 027 017	88 042 439
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	98 579 108)(	90 214 833)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	1 552 091)(	2 172 394)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	4 076 039	3 940 758
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	839 446	192 566
	20	4 915 485	4 133 324
Cotisations salariales des employés	21 (	2 169 171)(	2 731 376)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	2 746 314	1 401 948
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	57 824	216 271
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪ Coût pour services passés découlant d'une obligation implicite	29.1		
▪ Cotisations pour rachats passés, volontaires et droits résiduels	29.2	115 200	718 300
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 919 338	2 336 519
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	5 058 287	4 692 585
Rendement espéré des actifs	32 (	5 110 777)(	4 566 758)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(52 490)	125 827
Charge de l'exercice	34	2 866 848	2 462 346

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	8 264 714	7 326 455
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	5 110 778)(	4 566 759)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	3 153 936	2 759 696
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	2 565 028	1 612 399
Prestations versées au cours de l'exercice	39	3 833 984	3 661 007
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	36 000 017	32 471 839
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	119 100	119 400
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	11 489 534	5 517 232
DMERCA du nouveau volet	45	16	15
DMERCA de l'ancien volet	46	11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,02 %	5,77 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,80 %	5,72 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,86 %	2,91 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	1,12 %	0,76 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	4 508	4 155
Autres régimes	115		
	116	4 508	4 155

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	9

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	22 689	23 808
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	76 463	80 231
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	37 444	38 506
	121	113 907	118 737

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	26 355 977	26 392 037	25 502 894
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	7 148 215	7 162 488	7 071 997
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	33 504 192	33 554 525	32 574 891
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	3 962 282	3 923 157	4 001 452
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	2 848 194	2 810 161	2 535 005
Matières résiduelles	15	3 004 834	3 010 322	3 016 275
Autres				
▪ Transport et infrastructure	16.1	4 139 268	4 151 017	3 936 345
▪ Superficie pavée	16.2	578 500	1 043 729	
Centres d'urgence 9-1-1	17	147 300	168 941	151 826
Service de la dette	18	893 830	1 590 953	905 215
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	15 574 208	16 698 280	14 546 118
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	15 574 208	16 698 280	14 546 118
	27	49 078 400	50 252 805	47 121 009

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES					
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	284	217	217	293
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29				
Compensations pour les terres publiques	30				
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	31	424 141	425 251	425 251	493 676
Cégeps et universités	32	1 014 857	1 017 512	1 017 512	1 236 698
Écoles primaires et secondaires	33	1 040 518	1 043 241	1 043 241	1 143 058
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34				
	35	2 479 800	2 486 221	2 486 221	2 873 725
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	36				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	37				
Taxes d'affaires	38				
	39				
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière	40				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	41				
	42				
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43				
Autres	44				
	45				
	46	2 479 800	2 486 221	2 486 221	2 873 725

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	27 004	23 640	27 102
Sécurité publique				
Police	48		225 782	170 481
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	21 819	21 776	23 103
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	142 990	356 175	164 733
Traitement des eaux usées	65		333	682
Réseaux d'égout	66	13 304	32 448	149 226
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	371 162	456 339	462 061
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73	2 831	2 831	4 327
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80	36 579	66 440	66 440
Promotion et développement économique	81			65 920
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	6 799	13 649	60 927
Activités culturelles				26 153
Bibliothèques	84	150 674	188 259	188 259
Autres	85	40 000	75 349	206 716
Réseau d'électricité	86			28 171
	87	813 162	1 236 906	1 510 299
				1 328 675

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88	10 000	10 000	120 000
Sécurité publique				
Police	89	466 128	466 128	
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94			
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104			
Réseau de distribution de l'eau potable	105	1 770 568	1 770 568	
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107	1 324 570	1 324 570	
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113	88 401	88 401	3 619 460
Protection de l'environnement	114	24 517	24 517	15 000
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124			
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	3 684 184	3 684 184	3 754 460

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	427 976	1 002 506	1 002 506
Fonds de développement des territoires	134			421 029
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	1 364 662	1 364 660	1 364 660
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			4 203
	139	1 792 638	2 367 166	2 371 369
TOTAL DES TRANSFERTS	140	2 605 800	7 288 256	7 565 852
				4 765
				841 937
				5 925 072

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145	361 098	363 704	242 426
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	203 000	529 276	529 276
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	564 098	892 980	771 702
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	4 031 675	4 552 005	4 552 005
Réseau de distribution de l'eau potable	158	136 187	89 009	89 009
Traitement des eaux usées	159		1 319	872
Réseaux d'égout	160	45 830	47 131	47 131
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164	190 329	225 791	225 791
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	4 404 021	4 913 936	4 915 255
				3 962 568

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179	52 381	54 984	80 664
Activités culturelles				94 008
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182	52 381	54 984	80 664
				94 008
Réseau d'électricité	183			
	184	5 020 500	5 861 900	5 767 621
				4 615 169

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	185		36 408	35 498
Évaluation	186			
Autres	187	1 302 468	1 288 775	1 350 344
	188	1 302 468	1 439 017	1 385 842
Sécurité publique				
Police	189	30 000	14 577	669 019
Sécurité incendie				576 284
Premiers répondants	190			
Autres	191	35 000	44 344	44 344
Sécurité civile	192			51 429
Autres	193			
	194	65 000	58 921	713 363
				627 713
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	32 500	84 394	84 394
Enlèvement de la neige	196			59 625
Autres	197	82 323	80 661	80 661
Transport collectif				79 870
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202	2 500	14 977	14 977
	203	117 323	180 032	6 483
			180 032	145 978
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213	5 000	8 814	8 814
	214	5 000	8 814	26 671
			8 814	26 671

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	525 429	515 737	810 419
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	18 780	23 561	23 561
Autres	227			18 835
	228	544 209	539 298	833 980
				778 824
Réseau d'électricité	229			
	230	2 034 000	2 075 840	3 175 206
				2 965 028
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	7 054 500	7 937 740	8 942 827
				7 580 197

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	549 200	658 771	946 313
Droits de mutation immobilière	233	2 300 000	4 313 417	837 455
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235	96 300	82 423	83 173
	236	2 945 500	5 054 611	1 866 941
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	1 004 000	881 238	1 849 237
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	1 001 000	1 541 261	2 125 270
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	(54 646)	25 076	53 915
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246	2 955	981 969	1 215 377
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	328 455	460 174	556 190
	250	331 410	1 586 818	1 825 482
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 247 852	1 049 389		1 049 389	1 049 389	1 184 453
Greffé et application de la loi	2	1 488 944	1 312 782	1 930	1 314 712	1 314 712	1 269 422
Gestion financière et administrative	3	2 395 051	2 219 154	4 838	2 223 992	2 223 992	2 115 875
Évaluation	4	97 100	87 017		87 017	87 017	181 100
Gestion du personnel	5	1 027 778	731 192		731 192	731 192	727 412
Autres							
▪ Autres	6.1	2 960 254	2 619 678	590 686	3 210 364	3 210 364	3 374 663
	7	9 216 979	8 019 212	597 454	8 616 666	8 616 666	8 852 925
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	8 094 405	8 149 444	27 418	8 176 862	11 091 346	9 798 174
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	5 347 818	5 668 535	421 277	6 089 812	6 089 812	5 815 089
Sécurité civile	11	36 400	152 086		152 086	152 086	15 259
Autres	12	567 415	547 841		547 841	547 841	488 735
	13	14 046 038	14 517 906	448 695	14 966 601	17 881 085	16 117 257
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	6 101 577	5 525 353	2 763 831	8 289 184	8 289 184	7 899 345
Enlèvement de la neige	15	3 389 549	3 024 355	47 387	3 071 742	3 071 742	4 022 176
Éclairage des rues	16	138 340	231 181	248 600	479 781	479 781	426 553
Circulation et stationnement	17	711 881	729 060	23 541	752 601	752 601	443 748
Transport collectif							
Transport en commun	18	2 655 782	2 659 109		2 659 109	2 659 109	2 555 785
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	2 500	4 546	51 314	55 860	55 860	35 436
	22	12 999 629	12 173 604	3 134 673	15 308 277	15 308 277	15 383 043

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	5 249 678	5 114 633	492 897	5 607 530	5 607 530	5 199 229
Réseau de distribution de l'eau potable	24	892 172	862 654	745 254	1 607 908	1 607 908	1 518 074
Traitement des eaux usées	25	1 515 992	1 512 419		1 512 419	776 018	2 223 682
Réseaux d'égout	26	820 609	721 453	943 608	1 665 061	1 665 061	1 671 212
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	679 400	671 011		671 011	671 011	699 843
Élimination	28	415 300	414 570		414 570	414 570	369 954
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	648 900	673 994		673 994	673 994	665 548
Tri et conditionnement	30	488 400	483 766		483 766	483 766	253 731
Matières organiques							
Collecte et transport	31	338 600	355 926		355 926	355 926	349 926
Traitement	32	190 000	182 105		182 105	182 105	177 735
Matériaux secs	33	273 000	318 007		318 007	318 007	307 653
Autres	34	70 000	85 928		85 928	85 928	65 143
Plan de gestion							
Autres	35						
Autres	36	512 326	456 926	5 265	462 191	462 191	540 585
Cours d'eau	37	182 900	90 770	95 980	186 750	186 750	581 080
Protection de l'environnement	38	78 000	20 445	7 895	28 340	28 340	33 044
Autres	39	5 000	4 343		4 343	4 343	4 999
	40	12 360 277	11 968 950	2 290 899	14 259 849	13 523 448	14 661 438
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41	186 422	197 827		197 827	197 827	186 422
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44	32 000	32 000		32 000	32 000	32 000
	45	218 422	229 827		229 827	229 827	218 422

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 053 645	982 959	6 349	989 308	989 308	911 959
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47	124 073	171 165		171 165	171 165	189 245
Autres biens	48						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	380 562	361 330	1 673	363 003	363 003	382 718
Tourisme	50						
Autres	51						
Autres	52		23 963		23 963	23 963	393 136
	53	1 558 280	1 539 417	8 022	1 547 439	1 547 439	1 877 058
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	1 327 164	1 055 789	58 472	1 114 261	1 114 261	1 209 729
Patinoires intérieures et extérieures	55	423 447	412 896	12 564	425 460	425 460	380 772
Piscines, plages et ports de plaisance	56	295 448	273 194	96 882	370 076	370 076	374 273
Parcs et terrains de jeux	57	3 330 846	3 699 282	828 947	4 528 229	5 245 658	4 708 156
Parcs régionaux	58	203 977	198 531		198 531		
Expositions et foires	59						
Autres	60	23 049	988		988	988	4 369
	61	5 603 931	5 640 680	996 865	6 637 545	7 156 443	6 677 299
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	31 500	38 005		38 005	38 005	31 496
Bibliothèques	63	2 262 419	2 208 726	205 545	2 414 271	2 414 271	2 277 560
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64						
Autres ressources du patrimoine	65						
Autres	66	1 645 761	1 638 233	162 150	1 800 383	1 800 383	1 609 988
	67	3 939 680	3 884 964	367 695	4 252 659	4 252 659	3 919 044
	68	9 543 611	9 525 644	1 364 560	10 890 204	11 409 102	10 596 343

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	2 246 542	2 124 090		2 124 090	2 229 631	2 029 577
Autres frais	71	165 476	174 904		174 904	176 564	179 691
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72	(15 500)	(144 500)		(144 500)	(54 719)	123 733
Autres	73	76 786	100 291		100 291	104 241	90 036
	74	2 473 304	2 254 785		2 254 785	2 455 717	2 423 037
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	7 373 500	7 844 303 (	7 844 303)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	2 707 697	2 707 697	515 851
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 469 910	1 469 910	1 668 997
Usines et bassins d'épuration	3		67 680	7 852
Conduites d'égout	4	939 497	939 497	1 033 865
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	4 355 182	4 355 182	2 290 197
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			111 829
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	904 959	907 641	669 446
Autres infrastructures	11	149 469	149 469	3 782 230
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 912 430	1 912 430	402 225
Édifices communautaires et récréatifs	14	4 419 192	4 424 935	662 107
Améliorations locatives	15		10 127	11 339
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 129 948	1 231 458	1 299 220
Ameublement et équipement de bureau	18	267 463	414 394	364 586
Machinerie, outillage et équipement divers	19	394 220	418 075	776 802
Terrains	20			
Autres	21			
	22	18 649 967	19 008 495	13 596 546

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	2 707 697	2 707 697	515 851
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 469 910	1 469 910	1 668 997
Usines et bassins d'épuration	3		67 680	7 852
Conduites d'égout	4	939 497	939 497	1 033 865
Autres infrastructures	5	5 409 610	5 412 292	6 807 835
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			45 867
Autres immobilisations corporelles	11	8 123 253	8 411 419	3 516 279
	12	18 649 967	19 008 495	13 596 546

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	5 222 274		766 196	4 456 078
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	66 568 267	17 065 135	14 945 713	68 687 689
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	71 790 541	17 065 135	15 711 909	73 143 767
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	8 043 528		772 133	7 271 395
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11	161 880		75 200	86 680
Autres tiers	12				
	13	8 205 408		847 333	7 358 075
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	8 205 408		847 333	7 358 075
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	8 205 408		847 333	7 358 075
	19	79 995 949	17 065 135	16 559 242	80 501 842
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	79 995 949	17 065 135	16 559 242	80 501 842

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	77 947 800
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	10 850 082
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	427 228
Débiteurs	8	7 358 075
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	6 716 018
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	74 296 561
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	3 164 166
Endettement net à long terme	14	77 460 727
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	441 854
Autres organismes	17	3 853 000
Endettement total net à long terme	18	81 755 581
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	81 755 581
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale					
Greffes et application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3	339 617	358 876	358 876	320 532
Sécurité publique					
Police	4	7 687 005	7 687 005	19 072	3 350
Sécurité incendie	5				
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	2 655 782	2 659 109	2 659 109	2 555 785
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	2 263 942	2 271 918	(60 848)	9
Matières résiduelles	12				
Cours d'eau	13				
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Habitation	16	186 422	197 827	197 827	186 422
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	59 900	59 900	59 900	58 200
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	74 900	74 900	74 900	72 700
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	203 977	198 531	37 407	22 043
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	13 471 545	13 508 066	3 346 243	3 219 041

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1	282 487	185 400
Charges sociales	2	67 054	
Biens et services	3	18 300 426	12 956 509
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	18 649 967	13 141 909

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	57,00	35,00	85 545,00	5 141 001	1 164 441	6 305 442
Professionnels	2						
Cols blancs	3	52,80	34,00	67 890,00	4 731 588	1 071 711	5 803 299
Cols bleus	4	94,39	40,00	122 407,00	7 271 076	1 646 904	8 917 980
Policiers	5						
Pompiers	6	25,54	40,00	54 041,00	2 013 081	455 964	2 469 045
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	229,73		329 883,00	19 156 746	4 339 020	23 495 766
Élus	9	9,00			698 451	197 035	895 486
	10	238,73			19 855 197	4 536 055	24 391 252

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	356 176	1 462 384	308 183		2 126 743
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	32 448	1 324 570			1 357 018
Autres	6	3 139 209	266 952	398 334		3 804 495
	7	3 527 833	3 053 906	706 517		7 288 256

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	39 171	220 677
	4	39 171	220 677
Sécurité publique			
Police	5	2 621	2 542
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	144 412	141 175
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	147 033	143 717
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 119 176	1 003 567
Enlèvement de la neige	12	20 350	21 181
Autres	13	62 426	67 736
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	1 201 952	1 092 484
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	94 328	114 306
Réseau de distribution de l'eau potable	18	256 857	243 782
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20	293 192	276 974
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25	10 215	12 322
Autres	26		
	27	654 592	647 384
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	834	820
Rénovation urbaine	34	40 055	42 592
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	40 889	43 412
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	139 107	123 663
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	2 338	2 279
Autres	40	29 703	33 882
	41	171 148	159 824
Réseau d'électricité			
	42		
	43	2 254 785	2 307 498

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Christian Charron	1.1	Maire	98 496	19 422	31 616	
Héloïse Bélanger	1.2	Conseiller	44 549	19 422		
Armando Melo	1.3	Conseiller	42 581	19 422		
Johane Michaud	1.4	Conseiller	46 631	19 422	1 500	
Michel Milette	1.5	Conseiller	50 566	19 422	4 236	
Barbara Morin	1.6	Conseiller	42 581	19 422		
Mylène Morissette	1.7	Conseiller	44 549	19 422		
Jacynthe Prince	1.8	Conseiller	46 517	19 422	1 250	
Luc Vézina	1.9	Conseiller	42 581	19 422		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 2 000 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☐ ☒

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges

11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 _____ \$

Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer

17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 _____ \$

Ligne 24 : Libres

20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice

24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ 119 414 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 _____ 2 290 884 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☐ ☒

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65 ☐ ☒
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66 ☐ ☐
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 _____ \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

82 _____

b) Date d'adoption de la résolution

83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

85 _____ 2019-450

b) Date d'adoption de la résolution

86 _____ 2019-10-07

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)

89 _____ 1

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8)

90 _____

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)

91 _____

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)

92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)

93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16)

94 _____ 161

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

95 _____ 34

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

☒
☐

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ». Si oui, les <i>Normes comptables pour le secteur public</i> exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?	1 ☒	☐
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	2 ☒	☐
3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	3 ☒	☐
Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.		
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	4 ☐	☒
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	5 ☐	☒
6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	6 ☐	☒
La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.		
7. Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	7 ☐	☒
8. Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	8 ☐	☐
Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.		

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-06-02

Nom du signataire : Philippe Huot

Fonction du signataire : Greffier

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-06-04 13:59

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	63 832 742	66 500 410	72 058 620	12 918 913	74 658 969
Investissement	2	5 020 025		4 729 960		4 771 009
	3	68 852 767	66 500 410	76 788 580	12 918 913	79 429 978
Charges	4	66 753 324	69 790 040	68 073 648	13 219 929	70 971 561
Excédent (déficit) lié aux activités	5	2 099 443	(3 289 630)	8 714 932	(301 016)	8 458 417
Moins : revenus d'investissement	6 (	5 020 025)(	) (	4 729 960)(	) (	4 771 009)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(2 920 582)	(3 289 630)	3 984 972	(301 016)	3 687 408
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	7 818 795	7 373 500	7 844 303	911 599	8 755 902
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9				101 215	101 215
Remboursement de la dette à long terme	10 (	6 489 011)(	6 361 573)(	7 007 546)(	331 029)(	7 338 575)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	64 752)(	) (	197 595)(	52 815)(	250 410)
Excédent (déficit) accumulé	12	2 955 504	2 277 703	2 384 707	(52 364)	2 332 343
Autres éléments de conciliation	13	427 392		144 019	(65 620)	78 399
	14	4 647 928	3 289 630	3 167 888	510 986	3 678 874
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	1 727 346		7 152 860	209 970	7 366 282

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	21 009 816	19 702 702	23 547 345
Débiteurs	2	20 188 065	23 247 895	23 902 699
Prêts	3	4 634 737	4 674 737	4 674 737
Placements de portefeuille	4			25 380
Autres	5	600 422	801 657	242 284
	6	46 433 040	48 426 991	52 392 445
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8			
Créditeurs et charges à payer	9	9 032 425	13 300 771	14 530 612
Revenus reportés	10	1 507 831	1 712 219	1 721 822
Dette à long terme	11	77 988 682	77 473 362	80 027 404
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	1 305 400	1 052 700	1 926 950
Autres	13	427 628	449 009	449 009
	14	90 261 966	93 988 061	98 655 797
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(43 828 926)	(45 561 070)	(46 263 352)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	146 041 327	156 726 935	167 171 054
Autres	17	1 930 350	1 691 818	1 778 434
	18	147 971 677	158 418 753	168 949 488
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	8 685 175	10 423 075	11 166 485
Excédent de fonctionnement affecté	20	10 068 851	12 077 999	12 440 105
Réserves financières et fonds réservés	21	2 365 363	2 302 525	5 205 274
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (	)(	)(	3 161 108)(
Financement des investissements en cours	23	1 151 654	(4 134 064)	(4 661 484)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	81 871 708	92 188 148	101 696 864
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	104 142 751	112 857 683	122 686 136

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Stationnement	1.1	94 850	94 850
▪ Équilibrage budgétaire subséquente	1.2	431 675	2 372 540
▪ Transport en commun	1.3	1 118 773	1 118 773
▪ Subventions et programmes	1.4	57 097	55 440
▪ Remboursement anticipé de la dette	1.5	250 000	111 600
▪ Projets spéciaux	1.6	5 000 000	5 000 000
▪ Diverses affectations	1.7	484 849	404 288
▪ Vidange des boues	1.8	911 360	911 360
▪ Projets d'acquisition	1.9	1 948 800	
▪ Changements climatiques	1.10	1 596 000	
▪ Engagements fermes 2024 livrés début 2025	1.11	184 595	
	2	12 077 999	10 068 851
Organismes contrôlés et partenaires ¹	3	362 106	119 946
	4	12 440 105	10 188 797
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenaires	6	2 780 993	1 690 048
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 288 075	1 474 382
Organismes contrôlés et partenaires	8	38 156	198 290
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	177 228	177 228
Organismes contrôlés et partenaires	10	83 600	23 409
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13		
Autres			
▪ Fonds de revitalisation	14.1	617 762	572 484
▪ Fonds de l'arbre	14.2	53 054	32 067
▪ Élections	14.3	166 406	109 202
	15	5 205 274	4 277 110
	16	17 645 379	14 465 907

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenaires.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	74 296 561
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	81 755 581

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	68 687 689	66 568 267
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	4 456 078	5 222 274
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	7 271 395	8 043 528
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	86 680	161 880
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	80 501 842	79 995 949

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	47 121 009	49 078 400	50 252 805	50 252 805
Compensations tenant lieu de taxes	13	2 873 725	2 479 800	2 486 221	2 486 221
Quotes-parts	14				
Transferts	15	1 985 486	2 605 800	3 604 072	3 881 668
Services rendus	16	6 626 307	7 054 500	7 937 740	8 942 827
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	2 766 906	3 949 500	5 935 849	6 865 412
Autres	18	2 459 309	1 332 410	1 841 933	2 230 036
	19	63 832 742	66 500 410	72 058 620	74 658 969
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	3 754 460		3 684 184	3 684 184
Autres	23	1 265 565		1 045 776	1 086 825
	24	5 020 025		4 729 960	4 771 009
	25	68 852 767	66 500 410	76 788 580	79 429 978

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	9 216 979	8 019 212	597 454	8 616 666	8 616 666	8 852 925
Sécurité publique							
Police	2	8 094 405	8 149 444	27 418	8 176 862	11 091 346	9 798 174
Sécurité incendie	3	5 347 818	5 668 535	421 277	6 089 812	6 089 812	5 815 089
Autres	4	603 815	699 927		699 927	699 927	503 994
Transport							
Réseau routier	5	10 341 347	9 509 949	3 083 359	12 593 308	12 593 308	12 791 822
Transport collectif	6	2 655 782	2 659 109		2 659 109	2 659 109	2 555 785
Autres	7	2 500	4 546	51 314	55 860	55 860	35 436
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	8 478 451	8 211 159	2 181 759	10 392 918	9 656 517	10 612 197
Matières résiduelles	9	3 615 926	3 642 233	5 265	3 647 498	3 647 498	3 430 118
Autres	10	265 900	115 558	103 875	219 433	219 433	619 123
Santé et bien-être	11	218 422	229 827		229 827	229 827	218 422
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 053 645	982 959	6 349	989 308	989 308	911 959
Promotion et développement économique	13	380 562	361 330	1 673	363 003	363 003	382 718
Autres	14	124 073	195 128		195 128	195 128	582 381
Loisirs et culture	15	9 543 611	9 525 644	1 364 560	10 890 204	11 409 102	10 596 343
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	2 473 304	2 254 785		2 254 785	2 455 717	2 423 037
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	62 416 540	60 229 345	7 844 303	68 073 648	70 971 561	70 129 523
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	7 373 500	7 844 303 (	7 844 303)			
	21	69 790 040	68 073 648		68 073 648	70 971 561	70 129 523

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	5 020 025	4 729 960		4 771 009
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	13 141 909)(	18 649 967)(	358 528)(	19 008 495)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	859 619)(	22 914)(	7 661)(	71 624)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	3 220 819	7 344 173		7 344 173
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	64 752	197 595	52 815	250 410
Excédent accumulé	6	1 835 191	1 115 435	183 113	1 298 548
	7	(8 880 766)	(10 015 678)	(130 261)	(10 186 988)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(3 860 741)	(5 285 718)	(130 261)	(5 415 979)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14